

Le Matin

QUOTIDIEN

Abonnements:

PORT-AU-PRINCE	UN MOIS.	G. 2 00
	TROIS MOIS.	« 5 00
DÉPARTEMENTS	UN MOIS.	« 2.20
	TROIS MOIS.	« 6.00
ÉTRANGER.....	TROIS MOIS.	« 8.00

DIRECTEUR:

Clement Magloire,

REDACTION-ADMINISTRATION

45, RUE ROUX, 45.

LE NUMÉRO **15** CENTIMES

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

Les manuscrits insérés ou non ne seront pas rendus

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adresser à Monsieur Arthur ISIDORE, 45, RUE ROUX ou Bonne-Foi.

CHOSSES DIGNES D'ÊTRE CONNUES

UNE INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE

Je suis arrivé à un point de ma réplique au Docteur N. Auguste où il est nécessaire de résumer pour le lecteur les argumentations que j'ai opposées à ses différentes assertions.

Au point de vue de l'industrie, le Docteur ayant né la tendance des Français de constituer la plus grande partie de leur épargne en titres de rente plutôt qu'en actions industrielles, j'ai ajouté à toutes les opinions déjà et plus d'une fois citées au cours de notre campagne, celle de M. Caillaux, ministre des finances de France qui n'a pas hésité à dénoncer cette tendance comme une des causes de la diminution d'activité de l'industrie nationale.

Et j'ajoute à l'instant que le Docteur N. Auguste serait très embarrassé, si on le lui demandait, de trouver à l'appui de sa double assertion, à savoir: que l'activité industrielle n'a pas diminué en France et que les Français ne sont pas plus portés vers les titres de rente à revenus fixes que vers les actions industrielles.

Agriculture. — Sur ce terrain, j'ai montré que le Docteur a tort de présenter l'agriculteur français comme le premier de l'Europe et surtout de prendre la culture de la vigne en témoignage de son dire. J'ai établi que, au point de vue de l'effort humain, cette culture était d'un mérite presque nul et qu'elle se rangeait moins dans les travaux d'agriculture proprement dite que dans les faciles travaux de jardinage, et que l'attrait pour la vigne venait précisément de cette facilité et de l'avantage de pouvoir, sans aucun travail d'assolement, accomplir cette culture à toute sorte de terrain.

J'ai établi, en outre, que tout le Midi et tout le Centre français consistaient en côteaux et en petites vallées dont la fertilité remarquable, les habi-

tants se trouvent ainsi peu disposés à entreprendre des travaux agricoles importants et sont plutôt entraînés à utiliser les productions spontanées du sol. C'est vrai de tous les pays (Corse, Italie, Haïti) où les productions spontanées abondent; elles dispensent de l'effort et détournent des travaux plus difficiles; la France ne fait pas exception et je m'entends qu'en énonçant une loi de portée générale je puisse être accusé de nier les forces agricoles françaises.

J'ai enfin montré que la nature et la fertilité du sol permettant de morceler le territoire, pour ainsi dire à l'infini et de multiplier ainsi le nombre des petits propriétaires, il y avait erreur à estimer la prospérité agricole par le nombre des individus adonnés à l'agriculture. J'ai enfin excepté de tout ce qui précède le Nord de la France, pays de plaines plus apte à la grande culture et par conséquent aux travaux agricoles proprement dits. Mais j'ai, en même temps, fait remarquer que cette circonstance n'autorisait guère le Docteur à en tirer profit contre nos idées, car le Nord se trouve, grâce au régime féodal agricole, avoir été plus spécialement touché par la formation particulariste, et d'ailleurs l'absentéisme des grands propriétaires le maintient en état d'infériorité vis-à-vis de l'agriculture anglaise.

Commerce. — J'ai émis sur ce point l'opinion que le Docteur N. Auguste arrive à des résultats inexacts en prenant pour terme de comparaison des forces commerciales comparées de la France et de l'Angleterre l'évaluation en argent; — que la qualité des articles qui constituent le commerce français permettait, en raison de leur luxe, de réaliser beaucoup d'argent sous un petit volume; — que l'Angleterre, qui s'est spécialisée dans le commerce à bon marché, est naturelle-

ment obligée d'augmenter sans cesse sa production pour maintenir son chiffre d'affaires, et qu'elle avait par conséquent l'avantage au point de vue de la stabilité commerciale comme à celui de l'intensité dans la fabrication et le mouvement des affaires.

Colonisation, système d'enseignement. — Ces différents points ayant été traités plus récemment, il n'est pas nécessaire de rappeler à leur sujet les souvenirs du lecteur.

Toutefois, je dois dire que tous les témoignages auxquels j'ai dû faire appel pour désabuser le lecteur sur la soi-disant mission humanitaire de la France ont dû paraître exagérés, et mon excellent ami Dantès Bellegarde a exprimé sans doute l'opinion de plus d'un, en m'accusant d'avoir ainsi traité la France à la barre d'un Tribunal sévère, c'est-à-dire prévenu.

On paraît toujours prévenu aux esprits prévenus, et c'est bien, en effet, parce que, à l'égard de la France, nous ne partageons pas, dans ce journal, la prévention commune, que nos appréciations paraissent outrées ou peu fondées. Il y a, au fait, en France et par conséquent en Haïti, très peu de personnes qui ne s'illusionnent sur les grandes idées de générosité et de justice de la France, et l'enthousiasme empêche de voir clair à ce sujet.

C'est pourquoi nous pensons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs deux pièces très importantes et qui contribueront à fixer le lecteur impartial sur le mérite des préventions entretenues en faveur de la France et, partant, contre l'esprit de notre campagne.

La première de ces pièces est une lettre qui a été adressée dans le temps à M. Ed. Demolins et où l'on trouvera résumées la plupart des objections si souvent soulevées à propos de la France et de l'Angleterre; la seconde est la réponse de M. Edmond Demolins. Nous publions aujourd'hui la lettre d'objection, signée d'un ancien officier de marine français.

« A Monsieur Edmond Demolins

« Cher Monsieur,

« Je suis toujours, comme bien vous pensez un lecteur et un propagateur de *La Science Sociale*. Mais que le monde deviendrait monotone, si

les esprits étaient tous à l'unisson, si aucune critique ne se faisait jour!

« Permettez-moi donc, encouragé que je suis par la bienveillance que vous me témoignez, de vous faire part de quelques remarques, ou plutôt de vous demander quelques explications.

« *La Science sociale*, avec une logique saisissante, montre comment les coutumes de la famille-souche donnent aux Anglais une vigueur morale et physique qui est un des grands facteurs de leur suprématie actuelle.

« Ne serait-il pas bon d'expliquer comment et pourquoi ces coutumes ont mis tant de temps à produire ce résultat? Car enfin, cette suprématie des Anglais n'a pas toujours existé, tant s'en faut; elle a subi bien des éclipses; grand était, au commencement du dix-septième siècle, le mépris de nos Canadiens français pour de tels adversaires, et, à nombre égal, la victoire était toujours pour les nôtres.

« Mais il y a un côté du caractère de ces aimables voisins d'outre-Manche qui n'a jamais eu d'éclipses, qui a toujours été aussi accentué: je veux parler du *dedain pour le faible*, de l'oppression qu'on fait peser sur lui; de la haine que l'Anglais inspire partout aux autres peuples, de la facilité avec laquelle il se laisse aller à l'injustice, à la violence, témoin sa conduite vis-à-vis de l'Irlande depuis Henry II, jusqu'à ce conflit cynique avec les Portugais, où l'abus de la force est son excuse et qui n'a pas, que je sache, soulevé dans la nation anglaise une réprobation assez sérieuse pour compter.

« Comme vous, je suis convaincu qu'il n'y a pas d'effet sans cause; et c'est un des grands services que rend la science sociale, de nous montrer les causes d'un nombre prodigieux de phénomènes, jusqu'ici inexplicables. Il me semble que je viens d'indiquer un de ces phénomènes, qui mérite, par sa persistance, d'être étudié à l'aide de votre savante méthode. Il y aurait surtout cet intérêt, qu'il ne faut pas laisser peser la responsabilité de cet état de choses sur la famille-souche. Sans quoi bien des gens estimeront qu'il vaut encore mieux faire partie d'une société où la famille est désor-

TANNERIE CONTINENTALE

DE
Port-au-Prince

CAPACITÉ 500 PEAUX PAR JOUR

PREPARATION DES PEAUX DE VINGT-QUATRE (24) COULEURS.

Vente des chaussures : Chvreau-glacé, Verni et couleurs, pour Hommes, Dames et Enfants.

(BOUTONNÉ, ELASTIQUE ET LACÉ)

En gros et en détail pour toute la République.

Avis Important

Afin de protéger notre nom ainsi que nos articles contre toute concurrence déloyale, nous avisons le Commerce en général que désormais les terblancs de mantègue de notre fabrication porteront en caractères indélébiles le poids net et exact de la mantègue qu'ils contiennent.

HELSTEAD & Company
JERSEY CITY, N. Y.

A L'ÉLÉGANCE

CORDONNERIE.
E. SEPE

42, Rue des Fronts-Forts.

CHAUSSURES EN DÉPÔT POUR LA VENTE

Promptitude et soin aux commandes tant ici qu'en province.

Chaussures de Dame forme et travail toujours tout ce qu'il y a de plus nouveaux.

Formes américaine et française pour Messieurs ; élégantes et commodes Pour les enfants le plus à l'aise.

Travail solide exécuté avec des peaux de première marque. Assurance de grand rabais.

Pâtes, Cirages et Liquides

MAISON

N. Cordasco

La seule Maison qui peut répondre à tous les caprices du bon goût.

La Maison la plus assortie, où l'on trouvera des chaussures de toutes les pièces et à tous prix.

La Maison qui emploie les meilleures fournitures.

La Maison qui vend à meilleur marché.

On trouve dans ses souliers :
Élégance, Solidité et Propreté.

Cette Maison est une des plus recommandables.

On trouve aussi Cirages pour toutes les chaussures noirs et couleurs à des prix encourageants.

Tarif d'Abonnement DU « MATIN. »

PORT-AU-PRINCE :

1 mois G. 2 3 mois G. 5

DÉPARTEMENTS :

1 mois G. 2.20 3 mois G. 6

ÉTRANGER

3 mois G. 8

Francisco DESUSE

Fabricant de chaussures

La Manufacture a toujours en dépôt un grand stock, — pour la vente en gros et en détail, — de chaussures en tous genres pour

HOMMES, FEMMES, ENFANTS

Les commandes des commerçants de l'intérieur pour ont être exécutées dans une semaine à peu près.

23, Rue des Fronts-Forts, 23
PORT-AU-PRINCE (HAITI)

Chapeaux !

Chapeaux !!

Chapeaux !!!

PAILLE DE PORTO-RICO

AGCOUREZ CHEZ

JOSÉ SAN MILLAN

Le coiffeur artiste, qui vient avec le concours d'un chapelier remarquable, M. JAIME TESTAR, d'installer une

FABRIQUE DE CHAPEAUX
PLACE GEFFRARD

Salon de Coiffure du Louvre

Pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

POUR

NOS INDUSTRIELS

LA FABRIQUE

James Leffel & Co.

Dont les Usines comptent parmi les plus importantes des Etats-Unis et qui jouit d'une réputation mondiale, a décidé de constituer une Agence en notre pays pour tous les articles de sa spécialité : MACHINES A VAPEUR, CHAUDIÈRES, LOCOMOTIVES, POMPES, TURBINES DE TOUTES LES DIMENSIONS sont vendues par elle a des conditions exceptionnellement avantageuses et garantis de premier choix.

Ces articles sont livrés sur le wharf de New-York solidement emballés en vue d'une longue traversée.

On peut en voir des spécimens à l'Usine Saint Michel (ARCAHAIE) où machines et chaudières fonctionnent depuis plusieurs années à la satisfaction du propriétaire, M. Michel Sylvaïr seul Agent pour Haïti de la Fabrique James Leffel & Co.

Prière d'adresser toutes demandes de renseignements et toutes commandes au dit Agent.

43, Rue des Fronts-Forts,
PORT-AU-PRINCE

GRAND PRIX

HORS CONCOURS

Rhum Barbancourt

MEMBRE DU JURY

- 1881 Exposition d'Haïti (Mention Honorable)
- 1881 Exposition d'Haïti Médaille de 1^{re} classe
- 1883 Exposition d'Amsterdam Médaille d'or
- 1885 Exposition d'Anvers Médaille d'or
- 1886 Liverpool Médaille d'Argent
- 1887 Havre Médaille d'Argent
- 1889 Paris (Exp. Universelle.) Médaille d'Argent
- 1891 Kingston (Jamaïque) Diplôme d'honneur
- 1891 Paris Médaille d'Or Hors Concours Membre du Jury
- 1893 Chicago Médaille d'Argent
- 1895 Bordeaux Médaille d'Argent
- 1896 Rouen Médaille d'Or

Hors Concours, Membre du Jury

Madame VEUVE BARBANCOURT, seule dépositaire de la marque Rhum Barbancourt et seule propriétaire des formules qui ont fait obtenir au Rhum Barbancourt les Médailles d'Or de toutes les Expositions a pris la suite des affaires de feu son mari, et se tient à la même halle sise Rue des Césars N° 7, à la disposition de sa nombreuse clientèle dont les commandes seront exécutées avec le même soin que par le passé.

Maison F. BRUNES.

195 GRAND'RUE 195

Dirigée par

L. HODELIN

Ancien membre de la Société Philanthropique des maîtres tailleurs de Paris

Vient de recevoir un grand choix d'étoffes diagonale, casimir alpaca, cheviote, cheviote pour deuil, etc. Recommandé particulièrement à sa clientèle une belle collection de coupes de casimir, de gilets de fantaisie et de piqué de toute beauté.

Spécialité de Costumes de nocces. — Coupes Française, Anglaise et Américaine de la dernière perfection. La maison confectionne aussi les Costumes militaires, habits brodés dolmans, tuniques, habits carés, etc etc, de tous grades.

Au dernier cri!

FABRICATION DE CHAUSSURES
D. FERRARI

A l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients de la Capitale et de la province qu'il vient de se transférer de la Rue des Fronts-Forts, avec son même stock de chaussures, à la Grand'Rue au N° 153 avec l'inscription ci-dessus.

Les clients seront toujours servis dans les mêmes conditions ; c'est-à-dire avec les 5 % d'escompte sur la vente en gros ; sans oublier les mêmes soins et la même exactitude.

La Maison se charge toujours de faire prendre les mesures à domicile.

Docteur C. Gaveau

MÉDECIN, CHIRURGIEN

ACCOUCHEUR

Diplômé de l'Université de Harvard (E. U. A.)

A l'honneur d'informer ses clients, les malades et le public en général, qu'il a rouvert son

CABINET D'ÉLECTROTHERAPIE

128, RUE DU CENTRE, 128.

(Maison de feu Dr Duchasellier)

Les malades savent aujourd'hui qu'ils peuvent être guéris par l'Électrothérapie scientifiquement appliquée dans la plupart des maux dont souffre l'humanité. Ils ont un intérêt spécial à se voir guérir sans une opération chirurgicale délabrante dont les suites sont souvent les plus graves.

Outre le traitement des affections spéciales de la femme, des maladies chroniques générales ou locales, des affections génito-urinaires, celles du système nerveux, de la Peau, du Nez, de la Gorge, des Oreilles et des Yeux, le Dr Gaveau fait le traitement à domicile du Cancer du Sein et de la Phangite Chronique.

CONSULTATIONS ET TRAITEMENTS
De 7 à 10 hrs du matin et de 2 à 4 hrs de l'après-midi

Hôtel Bellevue. —
Le mieux situé, le plus confortable. — Champ-de-Mars
Cuisine renommée. — Vue sur la mer

UNE Brochure d'Actualité

Le G^{AL} NORD ALEXIS
ET
Son Œuvre

(Suite)

VOIR LE N^O D'HIER

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les grands travaux d'utilité publique qui ont été exécutés sous le Gouvernement du Général Nord Alexis.

Pour consacrer dignement le premier Centenaire de notre Indépendance, il fallait, aux lieux mêmes où elle fut proclamée, ériger un monument capable de rappeler le souvenir de l'épopée héroïque de 1804. Malgré des difficultés de toutes sortes, notamment celles pécuniaires dont nous avons plus haut parlé, cet édifice fut construit selon les règles de l'art et le 1^{er} Janvier 1904, il put servir à sa destination. Le Général Nord, acheta pour son compte personnel la maison où fut proclamée l'Indépendance et en fit don à l'Etat.

Les travaux de la Cathédrale de Port-au-Prince s'exécutent conformément au contrat dont cette entreprise a été l'objet. Il appartenait donc au Général Nord d'ajouter cette page de gloire à son Gouvernement, pour avoir eu le premier la pensée de doter la Capitale d'un monument en rapport avec les progrès et améliorations réalisés dans d'autres branches du service public.

Au nombre des constructions et réparations d'édifices publics de toutes sortes, nous mentionnerons : Le grand wharf et le wharf de cabotage de Port-au-Prince, ceux du Cap-Haïtien, de Jacmel, de Petit-Goâve, de Port-de-Paix et Saint-Marc, le Palais de Justice, le Lycée National, l'Hôtel de l'Arrondissement, le Palais du Sénat, l'Hôpital Saint-Alexis, le marché du Bel-Air et le réservoir du Bel-Air à Port-au-Prince. L'Hôtel de l'Arrondissement, le bureau du pesage et de la douane de Jacmel, les bureaux de la police administrative du Cap-Haïtien et des Gonaïves, l'Autel de la Patrie et le bureau de la Place de St-Louis du Nord, les ponts Robin et Hilaire, le bureau de la Place à l'Acadé-du-Nord, le Pont Soudé à Saint-Marc, le local de l'Ecole des filles de la Sagesse de Port-de-Paix ; les ponts métalliques jetés sur les rivières du Haut du Cap, de Limonade, de Jérémie, de Miragoâne, de l'Anse-à-Veau, de l'Ester, de Borgne, etc., etc., les travaux de reconstruction des églises de Vallières, St-Michel, Cerca-la-Source, Hinche, Jérémie, Corail, Thomazeau, des Presbytères de Limbé, Ranquette, Anse-à-Pitard, Pilate, etc., etc.

Parmi les établissements d'utilité publique créés sous ce Gouvernement nous citerons l'Ecole des Sciences Appliquées, l'Ecole d'arts et métiers et le laboratoire de bactériologie. Une forte impulsion a été donnée à l'industrie agricole par le Général Nord. Cette industrie qui était à l'état rudimentaire se développe rapidement aujourd'hui, grâce à la propagation de l'enseignement agricole, à l'utilisation des engrais, machines et instruments perfectionnés.

Une ferme expérimentale fonctionne à Turgeau. Par contrat passé entre le Gouvernement et M. Lovinsky Isidore, des établissements similaires doivent être installés dans toute l'étendue de la République.

D'autre part le Département de l'Agriculture ayant commandé et reçu des cabosses de cacao des Arrondissements de la Grand'Anse et de Tiburon, a invité tous ceux qui s'occupent de ce genre de culture à venir en prendre en ses bureaux. Des moulins à coton ont été distribués dans tous les centres producteurs de cette denrée et l'entretien des routes publiques est l'objet de la plus touchante sollicitude du Département.

Nous devons rappeler que nos produits ont figuré avec avantage à l'Exposition de Saint-Louis et à celle de Jamestown. Le Gouvernement américain nous y ayant conviés, les agriculteurs et industriels haïtiens n'ont pas manqué de prendre part brillamment à cette belle manifestation du Travail et de l'Industrie.

Le Général Nord, le *soldat propriétaire* depuis son avènement au Pouvoir a prodigué sans mesure tous ses soins aux explorateurs du sol et la gloire reviendra à son Gouvernement d'avoir imprimé à l'Agriculture un esprit de progrès raisonné en l'attachant à la mine fatale qui la menaçait.

Nous avons parlé de Saint-Louis et de Jamestown où eurent lieu des Expositions universelles auxquelles Haïti a pris part.

Il nous faut mentionner aussi la conférence de Rio-Janeiro qui discuta des intérêts pan-américains et où nous fûmes représentés par M. J. N. Léger.

Puis à la conférence de la Paix tenue dernièrement à la Haye, le Ministre J. N. Léger, le Ministre Dalbémar Jean-Joseph, Me Pierre Hudicourt, délégués pour Haïti, affirmèrent notre existence comme Nation dans le monde.

L'industrie des chemins de fer et des mines a pris aussi une extension considérable sous le Gouvernement du Général Nord. Nous pouvons compter à l'heure actuelle plusieurs lignes de voies ferrées : la P. C. S., le chemin de fer du Nord que la direction administrative a achevé et exploité, celui de l'Artibonite et la ligne Léogâne aux Cayes dont d'après ce qui nous est revenu, les travaux d'installation commenceront sous peu. Ces entreprises atteindront sûrement dans un avenir prochain le plus grand développement.

Elles contribueront à améliorer notre situation économique et financière par une augmentation certaine de la production nationale.

(A suivre).

Nouvelles Etrangères

Dernières Dépêches

MADRID — Des nouvelles reçues de la province de Malaga annoncent de grandes inondations, plusieurs maisons ont été détruites et plusieurs personnes ont péri.

NEW-YORK 3. — Bateaux feu avec des machines à vapeur, sous le commandement du capitaine de vaisseau Alber Mertz sont partis de ce port, qui feront le tour de l'Amérique du Sud à destination de la

côte Nord du Pacifique, où ils seront distribués.

La première escale que feront ces bateaux, sera San-Juan de Puerto-Rico.

LISBONNE. — Les journaux annoncent qu'une révolution est imminente et les monarchistes se préparent pour défendre la dynastie dans le cas où cette révolution provoquée par les républicains éclate. Les monarchistes font provision d'armes et de munitions.

On assure publiquement que le parti clérical aidera les monarchistes et que 17000 personnes ont été enrôlées, disposées à attaquer les bureaux des journaux républicains.

ST PETERSBOURG. — Dans les dernières 24 heures, on a enregistré dans l'hôpital municipal 138 nouveaux cas de choléra, dont 135 mortels ; à Rastorodon, il y a eu 182 cas, dont 80 mortels.

PARIS. — Le département des Postes et Télégraphes a communiqué que les flammes ont détruits un grand nombre de fils télégraphiques rendant ainsi la communication télégraphique difficile avec l'Angleterre, la Belgique, l'Autriche et la partie nord de la France.

MANCHESTER. — Plus de quatre cent fabriques de tissus du Lancashire sont paralysées dans leurs travaux par suite de différends entre Propriétaires et ouvriers.

Le nombre d'ouvriers sans travail est de 14000, on ne croit pas cependant, que la grève sera de longue durée et que les ouvriers accepteront la réduction de 5% de leurs gages.

MANILLE. — Le gouverneur Smith a convoqué la commission civile en session spéciale qui a décidé d'augmenter de 200 le nombre d'inspecteurs dans la campagne, d'étouffer l'épidémie du choléra et d'empêcher toutes réunions publiques.

LISBONNE. — Dans la ville de Meita, pendant une course de taureaux, 22 taureaux s'échappèrent et attaquèrent la foule tuant 5 personnes et blessant une vingtaine. Un détachement de soldats est venu en aide à la police et tuèrent les 22 taureaux.

OYSTERBAY. — Le président Roosevelt est partie de cette ville pour Washington.

WASHINGTON. — On a inauguré dans cette ville les sessions du quatrième congrès international des pêcheries ; plus de 500 délégués de plusieurs gouvernements y assistaient, le Secrétaire du commerce Mr. Strauss prononça le discours d'ouverture donnant la bienvenue aux délégués étrangers au nom du Secrétaire Root.

WASHINGTON. — On a inauguré dans cette ville l'exposition générale de la Tuberculose, prononçant des discours le Secrétaire d'Agriculture, Mr. Wilson et plusieurs autres personnes.

LE MANS. — L'aviateur américain, Wilbur Wright a fait une ascension aujourd'hui restant en l'air 91 minutes 25 secondes en présence de plus de dix mille personnes entre elles les membres de l'Aéro Club et de hauts fonctionnaires militaires parcourant 98 kilomètres et battant ainsi tous les records. Il a reçu des félicitations de tous. Le premier qui s'approcha de Wilbur Wright pour le féliciter de son brillant succès était l'ambassadeur des Etats-Unis Mr. White.

Ligne Hollandaise

Le steamer hollandais **Prins Maurits** partira ce soir à 6 heures pour **St Marc et New-York**.

Port-au-Prince, 25 Septembre 1908.

GERLACH & Co, — Agents

Mouvement maritime

25 Septembre 1908

VOILIERS :

Saint-Jacques de Petit-Goâve, Saint-Joseph, Dieu-Merci et Saint-François de Grand-Goâve, partis hier soir ; *Laura et Dieu-Puissant*, de Miragoâne, partiront ce soir ; *Dieu-Commande*, de Grand-Goâve, *Notre-Dame*, de Baie-de-Henne, *Eloïse*, de Léogâne, *Dieu-Maitre*, de Petit-Goâve, *Saint-Marc, Souvenance et Alma*, de Saint-Marc ; et *Livina*, des Cayes, partiront ce soir ou demain.

Sirène partira samedi pour Santiago de Cuba.

Le steamer hollandais *Prins Maurits* partira ce soir à 6 heures pour Saint-Marc et New-York.

A. de Mattéis & Co

Maison fondée en 1888.

Derniers articles reçus

Parfumerie Houbigant ; Royal Houbigant ; Fougère Royal ; Parfum Idéal ; Savon, Poudre ; etc. etc. Coffrets de parfumerie très élégants. Parfum renommé *Astris* ; *Lotion, Tricopherous*.

Lampes, Fouets et Chamois pour buggy et buss.

Argenterie de luxe, Bibelots, Moustiquaires, Brosses, Pipes, Fumescigarettes, Cravates, Maroquinerie de toutes qualités.

La Maison a toujours un grand assortiment de *Bijouterie, d'Argenterie, de Diamant*, à la disposition du public en général et à la portée de toutes les bourses.

Ateliers d'Horlogerie et de Bijouterie : *Gravures, Confection* sur commande.

Achat de vieil or et vieil argent, — diamant et pierres précieuses à des prix avantageux.

ACHAT D'ÉCAILLES DE CARET

Prix exceptionnel

JULIEN FLORUS

Ancien élève de la 26^e Compagnie

d'Ouvriers d'Artillerie (Lorient)

Se tient à la disposition du public pour tous travaux de FORGE, et d'AJUSTAGE, de RÉPARATION de coffreforts etc. etc. à de bonnes conditions.

Rue de la Révolution N^o 19

Vis à-vis de la Chambre des Députés

Poudre Dentifrice

ANTISEPTIQUE

DE

A. BONHOMME, PHARMACIEN.

Prix à l'Exposition communale du 1^{er} Mai 1907 de Port-au-Prince.

Dépôt : Pharmacie St-Antoine

Avenue John-Brown (Lalue).

PORT-AU-PRINCE (HAÏTI)

Prix de la boîte G. 1.50

ganisée, si c'est à cette condition seulement qu'on est capable d'*esprit de justice* et de *sentiment généreux*.

Ne pourriez-vous pas aussi montrer les causes de faiblesse et de décadence que l'illustre Le Play voyait si bien et dont il a eu la honte de me parler, en me disant qu'ayant été vingt-cinq fois en Angleterre, il avait trouvé chaque fois ce pays un cran plus bas ?

« Je vous prie, cher Monsieur, de vouloir bien agréer, etc.

(A. NOGUES)

N'est-ce pas que le Docteur N. Auguste aurait volontiers signé cette lettre ? — A demain la réponse de M. Demolins.

La Question du Jour

XVI

Resterait à dire lequel est préférable, de ces deux enseignements qui diffèrent ainsi du tout au tout ? Pour un esprit exclusivement nourri de lettres latines, — et c'est le cas du Dr Nemours Auguste, latin et spéculatif à l'excès, — la conception française est évidemment la meilleure. Cette préférence, je me l'explique sans peine, de la part du fin lettré chez qui je la rencontre.

Mais que ce fin lettré que je croirais en même temps un esprit lucide, les deux termes ne s'excluent pas, au contraire ! — ait revêtu de l'autorité si respectable de son nom cette boutade de « l'Engineering magazine » : — « La moyenne des inscrits dans chaque collège est tout à fait illettrée. Les étudiants de première année dans les écoles d'arts et métiers ne sont pas plus forts : *Les gradués ne savent pas épeler*. » — n'est-ce pas la preuve flagrante de cette « passion sans excuse » dont j'accusais dernièrement nos latins invétérés ?

Mais obéissant à la consigne de décapiter l'enseignement anglais, tous les moyens devaient lui être bons, et il les a employés sans le moindre contrôle, sans se préoccuper si les coups qu'il portait ne faisaient pas plus de tort à son jugement qu'à l'éducation professionnelle en milieu britannique. C'est latin peut-être ? C'est en tout cas latin à la façon Nemours Auguste, car si je consulte l'opinion de ceux qui, en France, raisonnent sur la même question, sans avoir toutefois le même objectif que lui, — je trouve cette opinion diamétralement opposée à la sienne. Voici l'appréciation de Larousse sur les Universités anglaises :

« Le niveau des études n'est pas très élevé, et l'obtention des grades est relativement facile ; mais cette éducation littéraire, faible à certains égards, a le singulier avantage de ne pas nuire à l'originalité de l'esprit comme en d'autres pays où une règle d'études, qui s'applique à tout le monde, tue l'initiative, fait des marionnettes savantes et donne à tout le monde un cachet uniforme qui est une cause de décadence morale et intellectuelle. (1)

Mais pour en revenir au grand nombre d'étrangers qui vont s'instruire dans les Universités françaises, la constatation s'impose à savoir que ce n'est pas seulement le charme et la profondeur de leur enseignement qui les font pré-

férer à celles de certains autres pays. Cette préférence provient de causes diverses, au nombre desquelles la séduction de Paris apparaît au premier plan. Paris attire, parce que Paris est un centre de lumières, c'est certain, mais aussi parce qu'il est la capitale du plaisir, c'est incontestable.

Plaisirs des yeux et de l'esprit : Paris offre à la curiosité de ses visiteurs émerveillés des monuments qui sont les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Tout ce que l'Architecture pouvait concevoir de plus beau, de plus grand, de plus merveilleux, l'Architecture française l'a conçu et réalisé dans ces deux temples de l'Art : le grand Opéra et la Comédie française. Et le feu sacré qui brûle dans ces deux temples-là, le culte auquel ils ont été consacrés, y est entretenu avec autant de science que de dévotion, par des artistes incomparables dont la renommée est universelle.

Mais la capitale du monde est encore un centre d'attraction, parce qu'elle est une réédition revue, corrigée, augmentée et illustrée de l'ancienne Babylone. C'est la ville des plaisirs coquets et charmants, et ni Londres, ni New York, ni Berlin, ni Pétersbourg, — ne peuvent rivaliser avec elle en matière de galanterie, cet art si éminemment français, et plus spécialement parisien. Les vieux débauchés des deux mondes le savent bien, les jeuneaux aux mœurs dépravées n'ont garde de l'ignorer.

Si jamais un concours était ouvert un jour entre les métropoles du monde, du chef des lettres et des arts, c'est assurément Paris qui l'emporterait ; mais il ne l'emporterait pas moins, s'il s'agissait de concourir sur cette matière d'une saveur toute spéciale : la galanterie savante et raffinée.

Si donc de tous les points du globe, les étrangers affluent à Paris pour s'instruire, pour cultiver les lettres, les arts et les sciences, — ils y vont aussi beaucoup dans le but unique de s'amuser, de boire à même la coupe des plaisirs sans frein, de savourer les douceurs de la débauche agréable et raffinée.

Ce côté particulier de la vie parisienne, — côté débauche — nos familles d'Haïti en connaissent bien les ravages, à en juger par le cachet spécial que la fashion parisienne a imprimé à de nombreux fils d'Haïti qui s'en furent à Paris pour s'instruire, et qui en sont revenus l'âme vide, le cœur sec et l'esprit obtus, n'ayant connu de la grande cité qu'une certaine école : celle qui commence aux cafés du boulevard, et qui finit à Mafyle, au Moulin Rouge ou aux Montagnes Russes. Mais je n'ai pas besoin d'appuyer sur ce point qui n'a guère sollicité, semble-t-il, le don d'observation du Docteur Nemours Auguste. Mon objectif est tout autre, ainsi que le lecteur n'aura nulle peine à s'en rendre compte.

FLEURY FÉQUIÈRE

FAITS DIVERS

Chronique des Tribunaux
TRIBUNAL DE PAIX
SECTION SUD
Ad Vitam æternam

« Vais-je passer toute ma vie à plaider à votre barre, magistrat ! Il est temps que j'aille achever ma carrière devant un tribunal sérieux, que je puisse dire en

« arrivant là : Eh bien ! j'ai fait mon stage. »

Tel fut l'exorde d'un grand discours que prononçait l'autre jour, à la section sud, Me Arthur Stramony, le vétérinaire ou plutôt le doyen des fondés de pouvoir qui y trônent. Cependant nous nous empressons de demander pardon à l'illustre avocat, s'il ne tenait pas là le record de l'âge ; quelque chose nous aurait peut-être trompés : Le crâne entièrement chauve, les quelques cheveux épars qui partent de l'occiput à la nuque sont poivre et sel ; le sel y domine toutefois. La moustache courte est blanche, le front sillonné de quelques rides ; l'ensemble d'une physiologie fatiguée et d'un corps qui nous a l'air fracassé par les veilles et les hautes études juridiques, nous ont permis de croire que Me Stramony pouvait être là bas la vieillesse vénérée des jeunes qui limitent à ses côtés.

La cause n'était pas une affaire simple : il s'agissait de la succession de Saint-Preux Gousse, de certaines réclamations présentées par quelques créanciers ; la délicatesse et l'importance de celles-ci exigeaient toute la science, toute l'adresse des maîtres à la barre.

— Magistrat, fit Me Stramony, je demande communication de l'original de l'acte envoyé à mon client.

La communication est ordonnée.

— Le juge : Me Stramony nous perdons du temps.

— Me Stramony : Le devoir de l'avocat est sacré ! Je prends la substance d'un acte, veuillez avoir la patience de m'attendre.

Les yeux vifs, rouges du grand maître parcourent, avec une certaine nervosité, les pages du papier timbré entre ses mains agitées.

Puis il reprend : Je suis forcé de dire, de répéter toujours que quelle que soit la situation où il se trouve, l'avocat prend d'autres formes : il n'est plus un homme ! Non, il n'est plus un homme, il est un défenseur, une doublure.

On s'esclaffe.

— Oui, continue-t-il, je suis la doublure de Monsieur Jacques fils. Comme tel, je demande à mon adversaire de prouver les titres par lesquels il vient comme représentant de la succession de Saint-Preux Gousse.

Croyez-vous que ce beau morceau littéraire n'a pas eu son effet ?

Un après l'autre, leur serviette à la main, le signe du respect au visage, ils viennent tous s'asseoir sur des bancs, sur des chaises, écoutant le grand maître, la bouche baïe, surpris, comme écrasés sous sa puissante éloquence.

Ces réunions de fondés de pouvoir, à l'allure bruyante, n'est pas une école ordinaire. Là, on pourrait tout voir de nos mœurs. Cette salle encombrée de têtes et noyée de lumière, n'est-elle pas, en somme, une espèce de théâtre où vont se jouer les drames de la vie, s'étaler les dernières misères et où le secret des affaires intimes se dévoilent avec toute l'âpreté de la méchanceté humaine. Ceux qui viendraient là pour entendre les longs discours creux et vagues perdraient leur temps ; ils le savent et s'abstiennent. — Seuls les sociologues auraient à y gagner ; car ils seraient en contact avec une autre classe de notre milieu social.

L'affaire continue.

Décès

Mr. et Mme. L. D. Malette et leurs enfants, Mr. et Mme. Alexandre Viala et leurs enfants, Mr. et Mme. Mirabeau Ethéart et leurs enfants, Mr. Louis Ethéart, Commandant de la Compagnie des Pompiers Libres, Mme. Louis Ethéart et leurs enfants, Mr. et Mme. Justin Ethéart et leurs enfants, Mme. Vve. Talma Ethéart,

les familles Larousse, Morisset, Camous et Delva et tous les autres parents.

Oat la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

URICILE MORISSET

leur grand-mère, belle-mère, tante, cousine et parente, décédée hier, à 1 heure et demie de l'après-midi, munie des Sacraments de l'Eglise.

Et vous prie d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3 heures de relevée.

Le convoi partira de la maison mortuaire, sise Rue Trousse Côtes, N° 19, pour se rendre à l'Eglise Ste-Anne.

Nos meilleures condoléances aux parents de la défunte.

— Les amis qui n'ont pas reçu de faire part sont priés de considérer le présent comme tel.

Arrivage

Est entré ce matin le steamer « Prius Marits » avec les passagers suivants venant de :

Cayes : Mme Louise Callar, Ernest Léop. Mme Marie Pierre Labordes, Mme Moïsignac, Charles Dennery fils.

Jacmel : Mr Paumayrac.

Jérémie : Roger Lacroix, Député Brézand et enfant, Ernest Samson, Coralie, A. C. Benoit Thalès Samson.

RENSEIGNEMENTS
MÉTÉOROLOGIQUES

Observatoire

DU

SÉMINAIRE COLLÈGE St-MARTIAL

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Baromètre à midi 760,9 mm

Température minimum 23,3
maximum 33,8
moyenne diurne 28,7

Ciel clair toute la journée ; couvert après 8 h. du soir.

Orage au N E verts 6 h 45. A h. 55 pluie 15,5 mm.

Le baromètre est stationnaire.

R. BALTENWECK

Boîte aux Lettres

Monsieur le Directeur,

Dans la chronique du *Matin* d'hier concernant l'audience du tribunal de paix, section Nord, où s'est vidée mon affaire avec Monsieur Dubréus Ls. Charles, il s'est glissé une erreur que je tiens à relever. Il y est dit ceci : « M^e Casimir a conclu au paiement d'un mois de loyer et au déguerpissement de, pour avoir préféré des paroles malhonnêtes à l'adresse de son client. »

Ce n'est point vrai. A la date du 8 Septembre j'ai reçu de Mr Dubréus Ls Charles une lettre par laquelle, après avoir été en état de la cherté des matériaux, il m'annonçait que mes loyers étaient augmentés que ma location mensuelle de douze francs s'élevait à vingt-cinq à partir de la fin du 19 Septembre. J'ai refusé immédiatement par lettre cette augmentation présumant que rien ne justifiait une telle disposition monant le du mois à échoir au 19 du courant.

Voilà toute la vérité. — Maintenant ce qui a trait au jugement du tribunal de paix me condamnant, je fais mes excuses.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes meilleurs sentiments de sympathie.

OSCAR LECHE

Prière d'aviser l'administration de la moindre irrégularité dans le service du « MATIN » afin qu'il y soit de suite remédié.

1. Les parties soulignées l'ont été par moi.